

Nombre de membres dont le
Conseil est composé : 206

Présent(s) : 163

Représenté(s) : 19

Votant(s) : 182

Excusé(s) : 24

Absent(s) : 0

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE URBAINE
DU GRAND REIMS

SEANCE DU JEUDI 13 FÉVRIER 2020

Le jeudi 13 février 2020 à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué par lettre ou courriel du vendredi 7 février 2020, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Reims sous la présidence de Mme Catherine VAUTRIN, Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims.

Étaient présents :

M. Lissan AFILAL, M. Jean-Marie ALLOUCHERY, M. Eric AMMEUX, M. Raymond AYALA, M. Franck BAILLY, M. Victor BARBOSA, M. François BARONNET, Mme Caroline BARRÉ, M. Patrice BARRIER, Mme Katia BEAUJARD, Mme Valérie BEAUVAIS, M. Patrick BEDEK, M. Jean-Pierre BELFIE, M. Marcel BENCIVENGO, Mme Claudine BERNIER, Mme Saïda BERTHELOT, M. Raphaël BLANCHARD, M. Francis BLIN, M. Bertrand BOILLY, M. Denis BOUDVILLE, M. Jacques BOURGOGNE, M. Thierry BRIANÇON, Mme Evelyne BRUSCHI, M. Luc BZDAK, M. Louis-Michel CAQUOT, M. Francky CARON, M. Philippe CAUSSE, M. Philippe CHARDONNET, M. Fabien CHARPENTIER, M. Daniel CHARTIER, M. David CHATILLON, Mme Valérie CHAUMET, M. Hervé CHEF, M. Conrad CHER, M. Cédric CHEVALIER, M. Jacky CHOPIN, Mme Nicole CHOVET, M. Bruno COCHEMÉ, M. Laurent COLAS, Mme Cécile CONREAU, Mme Catherine COUTANT, M. Patrick DAHLEM, M. Alain DE CEULENEER, M. Frédéric DECHAMPS, M. Guy DELONG, Mme Laurence DELVINCOURT, Mme Marie DEPAQUY, M. Jean-Pierre DESPLANQUES, M. René DESSAINT, M. Gilles DESSOYE, Mme Anne DESVERONNIERES, M. Yves DETRAIGNE, M. Benjamin DEVELEY, M. Alban DOMINICY, M. Claude DOREAU, Mme Touria DOUAH, M. Thomas DUBOIS, M. Bertrand DUC, Mme Patricia DURIN, Mme Fatima EL HAOUSSINE, M. Jean-Louis FARARD, M. Richard FERNANDEZ, M. Guy FLAMAND, M. Jean-Pierre FORTUNÉ, Mme Isabelle FOURQUET, Mme Evelyne FRAEYMAN-VELLY, M. Régis FRANCQUE, M. Jean-Louis GADRET, M. Pierre GEORGIN, Mme Isabelle GERARD, Mme Anne-Marie GERMAIN, M. Charles GERMAIN, M. Stéphane GOMBAUD, M. Jean-Jacques GOUAULT, M. Michel HANNOTIN, M. Alain HIRAULT, M. Didier HOUDELET, M. Michel HUTASSE, Mme Jeanne JACQUET, M. Stéphane JOLY, M. Eric KARIGER, M. Yannick KERHARO, M. Pascal LABELLE, Mme Maryse LADIESSE, M. Bernard LANDUREAU, M. Stéphane LANG, M. Christian LAPOINTE, Mme Michelle LARRERE, M. Christian LASSALLE, M. Cédric LATTUADA, M. Guy LECOMTE, M. Thierry LECONTE, M. Eric LEGER, M. Antoine LEMAIRE, M. Jean-Paul LEMOINE, M. Frédéric LEPAN, M. Alain LEQUART, Mme Maryse LEQUEUX, M. Alain LESCOUET, M. Jean LETISSIER, Mme Jocelyne LHOTEL, M. Pierre LHOTTE, Mme Jacqueline LOPATA, M. Pascal LORIN, Mme Colette MACQUART, Mme Nathalie MALMBERG, M. Eric MALTOT, M. Nicolas MARANDON, M. Jean MARX, M. Frédéric MASSONOT, M. Jean-Claude MAUDUIT, M. Guillaume MICHAUX, M. Alain MICHELON, Mme Laure MILLER, Mme Orélie MINGOLLA, Mme Nathalie MIRAVETE, M. Guy MOUCHEL, M. François MOURRA, M. Patrice MOUSEL, Mme Anne MOYAT, Mme Claudine NORMAND, M. Roger PARIS, Mme Annie PERRARD, M. Michel PETERMANN, M. Jean-Pierre PINON, M. Francis PINON, M. Claude PIQUARD, Mme Sylvie PORET, M. Eric QUENARD, M. Pierre REANT, M. Germain RENARD, M. Arnaud ROBINET, M. Jean-Pierre RONSEAU, M. Mario ROSSI, Mme Claudine ROUSSEAU, Mme Monique ROUSSEL, M. Jean-Marc ROZE, M. Nicolas RULLAND, Mme Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SALMON, M. Antoine SANCHEZ, M. Alphonse SCHWEIN, M. André SECONDE, M. Michel SICRE, M. Patrick SIMON, Mme Marie-Thérèse SIMONET, M. Michel SUPPLY, M. Albain TCHIGNOUMBA, M. André TETENOIRE, M. Alain TOULLEC, M. Gérard TROCMEZ, M. Daniel VAQUETTE, Mme Elizabeth VASSEUR, Mme Catherine VAUTRIN, M. Eric VERDEBOUT, M. Marcel VERGEZ, M. Vincent VERSTRAETE, M. Jean-Marie VIEVILLE, M. Alain WANSCHOOR, M. Gilles WERQUIN, M. Paul-Vincent ARISTON (suppléant de M. Bruno ARISTON), M. Jean-Pierre GILLET (suppléant de Mme Anny DESSOY), Mme Christiane LASSEAU (suppléant de Mme Marie-Bernadette NEYRINCK)

Étaient représenté-e-s :

M. Xavier ALBERTINI a donné pouvoir à Jean-Marc ROZE, M. Jacques AMMOURA a donné pouvoir à Marie DEPAQUY, M. Patrice CHRETIEN a donné pouvoir à Claudine ROUSSEAU, M. Jean-Claude CLADEL a donné pouvoir à Claude PIQUARD, M. Dominique DECAUDIN a donné pouvoir à Antoine SANCHEZ, Mme Kim DUNTZE a donné pouvoir à Elizabeth VASSEUR, Mme Nadine FERON a donné pouvoir à Isabelle GERARD, Mme Christine FRANZIN a donné pouvoir à Valérie BEAUVAIS, Mme Patricia GRAIN a donné pouvoir à Stéphane JOLY, M. André HUBERT a donné pouvoir à Pierre REANT, M. Franck JACQUET a donné pouvoir à Pierre GEORGIN, Mme Catherine MALAISÉ a donné pouvoir à François MOURRA, Mme Véronique MARCHET a donné pouvoir à Marie-Thérèse SIMONET, M. Franck NOEL a donné pouvoir à Stéphane LANG, Mme Aline POUDRAS a donné pouvoir à Raphaël BLANCHARD, Mme Valérie PRILLIEUX a donné pouvoir à Silvana SAHO-NUZZO, M. Philippe SOTER a donné pouvoir à Gilles WERQUIN, M. Claude VIGNON a donné pouvoir à Patrice MOUSEL, Mme Nathalie VITU a donné pouvoir à Philippe SALMON

Étaient excusé-e-s :

M. Jean-Robert AUGUSTE, Mme Nathalie BELAMY, M. Vincent BENNEZON, Mme Amélie BRABANT, Mme Valérie CORDEBAR, Mme Laurence DEPLAINE, M. Jean-Luc DUBOIS, M. Wily DUBOS, M. Damien GIRARD, M. Jacques GRAGÉ, M. Jean-Pierre GRISOUARD, M. Franck GUREGHIAN, M. Serge HIET, Mme Martine JOLLY, M. Jean-Yves LEROY, M. Tarik MAZOUJ, M. Philippe

MERIAUX, Mme Karine NICAISE-DUFLOT, M. Jean-Claude PHILIPOT, M. Guy RIFFÉ, M. Christophe SACRÉ, Mme Marie THOMAS, M. Christian TREMLET, M. Alexandre TUNC

N'ont pas pris part au vote :

M. Bertrand BOILLY, M. Bruno COCHEMÉ, Mme Cécile CONREAU, M. Jean LETISSIER, M. Pascal LORIN, M. Nicolas MARANDON, Mme Sylvie PORET, M. Michel SUPPLY, M. Albain TCHIGNOUMBA, M. André TETENOIRE

Secrétaire : Cécile CONREAU

Vice Secrétaire : Touria DOUAH

Votes :

Pour : 172 Contre : 0 Abstention : 0

**COMMUNE DE PRUNAY
PLAN LOCAL D'URBANISME - ELABORATION
APPROBATION**

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.103-2 et R.153-3 et suivants,

Vu l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2016 modifié portant création de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu les statuts de la Communauté urbaine du Grand Reims,

Vu le Schéma de Cohérence Territoriale de la Région de Reims approuvé le 17 décembre 2016,

Vu la délibération n°2013-0054 du Conseil municipal de Prunay du 22 novembre 2013 prescrivant l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme (PLU) avec la définition des objectifs poursuivis et la mise en œuvre des modalités de la concertation,

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil municipal de Prunay du 29 avril 2016 actant du débat sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD),

Vu la délibération n° 2017-001 du Conseil municipal de Prunay du 30 janvier 2017 donnant l'accord à la Communauté urbaine du Grand Reims pour la poursuite et l'achèvement des procédures d'évolution du PLU de Prunay,

Vu sa délibération n° CC-2017-71 du 9 février 2017 acceptant la poursuite et l'achèvement des procédures du PLU de Prunay,

Vu la délibération n° 2019-14 du Conseil municipal de Prunay du 13 mai 2019 donnant un avis favorable sur le bilan de la concertation et l'approbation de l'arrêt de projet,

Vu sa délibération n° CC-2019-135 du 27 juin 2019 tirant le bilan de la concertation et approuvant l'arrêt de projet du PLU de la commune de Prunay,

Vu les avis des personnes publiques consultées sur le projet de PLU arrêté en application du code de l'urbanisme,

Vu l'avis favorable de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers du 10 septembre 2019,

Vu l'arrêté communautaire n° CUGR-DUAUARM-2019-130 du 20 septembre 2019 portant ouverture et organisation de l'enquête publique sur le projet d'élaboration du PLU,

Vu l'avis de l'autorité environnementale n° MRAe 2019AGE94 du 23 octobre 2019,

Vu l'enquête publique qui s'est tenue en mairie de Prunay du lundi 4 novembre au jeudi 5 décembre 2019,

Vu le procès-verbal de synthèse transmis par le commissaire enquêteur le 11 décembre 2019,

Vu le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur en date du 2 janvier 2020 émettant un avis

favorable suite à l'enquête publique,

Vu la délibération du Conseil municipal de Prunay n° 2020-03 du 31 janvier 2020 émettant un avis favorable sur le dossier d'approbation du PLU,

Considérant que les observations émises par les personnes publiques associées et recueillies pendant l'enquête publique justifient des adaptations mineures du PLU exposées dans le rapport de présentation du PLU,

Vu le projet d'élaboration,

Vu l'avis de la commission Développement des territoires du mercredi 5 février 2020,

Vu l'avis du bureau communautaire du jeudi 6 février 2020,

Vu la note explicative de synthèse, jointe à la convocation et valant exposé des motifs,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

d'approuver le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Prunay, tel qu'annexé.

La délibération fera l'objet d'un affichage en mairie de Prunay et au siège de la Communauté urbaine du Grand Reims pendant un mois. Mention de cet affichage sera, en outre, insérée en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département.

Le dossier de PLU approuvé sera tenu à la disposition du public en mairie de Prunay aux jours et heures habituels d'ouverture ainsi qu'à la sous-préfecture de l'arrondissement de Reims.

Les documents listés, ci-après, font partie intégrante de la délibération transmise au contrôle de légalité :

- le rapport de présentation,
- le projet d'aménagement et de développement durables,
- les orientations d'aménagement et de programmation,
- le règlement d'urbanisme,
- les plans des zones,
- les annexes,
- le plan des réseaux,
- le plan de servitudes d'utilité publique.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil communautaire de la Communauté urbaine du Grand Reims,

**Pour la Présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims,
Par délégation,**

Pierre GEORGIN

Certifié exécutoire compte tenu de l'affichage le 17 février 2020 et de la réception en Préfecture le 17 février 2020. Identifiant : 051-200067213-20200213-107303-DE-1-1